



Charte morale de la classe à horaires aménagés football

En adhérant à la classe Football, je m'engage à respecter le contrat suivant :

Au niveau scolaire :

- fournir un travail **régulier** dans toutes les disciplines d'enseignement
- adopter une **attitude correcte** au sein du collège envers les élèves ainsi que l'ensemble des personnels enseignants, éducatifs, administratifs et techniques.
- appliquer les décisions émanant du conseil de classe
- en cas de difficulté scolaire, de travail insuffisant ou d'un comportement inapproprié, une **suspension** des séances de football peut être envisagée par l'équipe pédagogique et éducative. Les séances de football seront remplacées par des études surveillées au sein du collège.

Au niveau sportif :

- respecter les partenaires, les adversaires, les décisions de l'arbitre...
- disposer d'une tenue de Football
- assister à toutes les séances
- participer **obligatoirement à une activité** de l'UNSS.
- à l'issue de la séance de football, la douche est **obligatoire** et nécessite d'apporter serviette et affaires de rechange.
- en cas de **dispense par certificat médical**, présenter ce certificat médical à l'éducateur, au professeur de sport et à la vie de scolaire
- présenter les autres demandes de **dispenses écrites** (parents, infirmière, kinésithérapeute...) ou de demande de **dispense exceptionnelle** (fatigue, travail scolaire...). Celles-ci doivent être présentées en début d'heure et doivent être ponctuelles (une séance). Ce sont les éducateurs qui décident si je reste à la séance ou non. **Si je n'assiste pas à la séance, je dois obligatoirement aller au CDI ou en permanence. Dans le cas contraire, je serai considéré comme absent, non excusé** (sauf précision écrite dans la demande de dispense : rendez vous médical, contrainte familiale...)

- Chaque fois que ce sera **possible** dans les séances, j'effectuerai des fonctions d'arbitrage

Au niveau des règles de vie de fonctionnement collectif :

- respecter les horaires avant, pendant et après la séance de football
- respecter les consignes données par mes formateurs
- respecter le matériel mis à disposition et les infrastructures sportives
- utilisation d'un vocabulaire correct
- m'engager pour une année scolaire
- en cas d'annulation de la séance par l'éducateur je peux rentrer à mon domicile si mon autorisation de sortie me le permet.

Règlement intérieur :

- pendant les séances de football, je m'engage à respecter le règlement intérieur du collège qui s'applique au même titre que pour toutes les autres séquences pédagogiques du collège.

En cas de non respect de cette charte ou du règlement intérieur du collège, des punitions et des sanctions pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion seront appliquées.

Date :

Nom, Prénom :
Signature de l'élève, avec la formule manuscrite,
« Je m'engage à respecter cette charte »

Signature du Principal :

Signature des parents :

Signature du professeur principal :